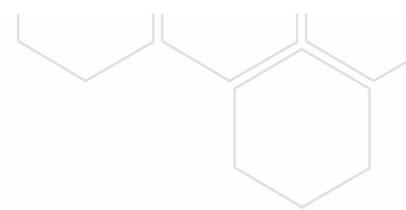


Nano PLORE

RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020



**[Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens]**

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») contient un aperçu des activités de NanoXplore Inc., de sa performance et de sa situation financière pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020, et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités des exercices clos les 30 juin 2021 et 2020. L'objectif de ce document est de fournir de l'information sur nos activités. L'information contenue dans les présentes est datée du 22 septembre 2021. Vous trouverez plus de détails à notre sujet sur le site Web de NanoXplore, à l'adresse www.nanoxplore.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, y compris tous les communiqués de presse.

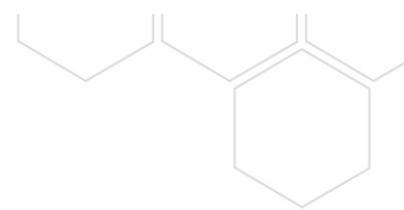
Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs. Nous faisons parfois référence aux mesures financières non conformes aux IFRS dans le rapport de gestion. Consultez la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples informations. Sauf indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « NanoXplore » ou la « Société » désignent NanoXplore Inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives relatives à la Société, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces déclarations prospectives dépendent d'un certain nombre de facteurs et sont exposées à des risques et incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de ceux attendus. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais elle informe le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes, car elles sont exposées à des risques et des incertitudes inhérents à ses activités. La direction n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations sur des événements futurs, sauf lorsque les autorités réglementaires l'exigent.

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce rapport de gestion, les mots « pourrait », « serait », « aurait », « sera », « avoir l'intention », « planifier », « anticiper », « croire », « chercher », « proposer », « estimer », « projeter » et « s'attendre », et les expressions similaires, visent à identifier des déclarations prospectives. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives concernant, entre autres, les objectifs commerciaux, la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les projets et occasions d'affaires et les résultats financiers. Ces déclarations portent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions alors actuelles de NanoXplore concernant les événements futurs basés sur certains faits et hypothèses et sont exposées à certains risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, des changements dans les facteurs de risque décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines attentes et hypothèses clés formulées par NanoXplore, y compris les attentes et les hypothèses concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des clients. Bien que NanoXplore estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car rien ne garantit qu'elle se révélera exacte.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de NanoXplore diffèrent de ceux décrits dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ceux énumérés ci-dessus, ceux décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses sur lesquelles ils sont fondés pouvant se révéler incorrectes. Ces facteurs ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans le présent rapport de gestion comme prévu, planifié, anticipé, cru, recherché, proposé, estimé ou attendu, et nul ne devrait se fier outre mesure aux déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, NanoXplore n'a pas l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives, et n'a aucune obligation à cet égard. Les déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont explicitement visées par ces mises en garde. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, qui portent sur les résultats opérationnels, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs sont fondées sur des hypothèses concernant des événements futurs, y compris des conditions économiques et des plans d'action proposés, sur la base de l'évaluation faite par la direction de NanoXplore des informations pertinentes actuellement disponibles. Les lecteurs sont avisés que les informations sur les perspectives contenues dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont divulguées aux présentes, selon le cas.



SURVOL DES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

NanoXplore Inc est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux termes d'un certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Le 15 juillet 2021, NanoXplore Inc. est passée de la Bourse de croissance TSX de Toronto à la Bourse de Toronto. NanoXplore est toujours négociée sous le symbole « GRA » et ses titres se négocient également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPF ».

La Société détient les filiales suivantes :

- 9334-7474 Québec Inc., basée au Canada, avec une participation de 100 % [2020 – 100 %]. Le 23 juin 2021, 9334-7474 Québec Inc. a été dissoute.
- NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2020 – 100 %]. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO Injections SA (« CEBO »).
- NanoXplore Holdings USA, Inc (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2020 – néant]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc.
- Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2020 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée a une filiale active entièrement détenue: RMC Advanced Technologies Inc., basée aux États-Unis.

Le 1^{er} avril 2021, VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore ») a été constituée. Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise par le biais de VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau.

FAITS SAILLANTS

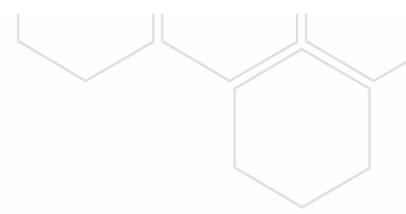
Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie de COVID-19, une pandémie mondiale, et a recommandé diverses mesures de confinement et d'atténuation. Depuis, des mesures extraordinaires ont été mises en place par les autorités gouvernementales et de santé publique du monde entier pour freiner la propagation de la COVID-19, incluant des interdictions de voyager, des mesures de distanciation sociale, des quarantaines, des confinements et des réductions ou des cessations d'activité pour plusieurs entreprises non essentielles.

Même si nos activités de fabrication ont repris en mai 2020, la pandémie de COVID-19 a, et continuera d'avoir, des conséquences importantes sur les activités de nos clients. Ce ralentissement des activités manufacturières et la baisse de la demande des clients ont un effet négatif sur les résultats financiers de la Société depuis la deuxième moitié du mois de mars 2020.

La pandémie de COVID-19 a affecté la Société, ses résultats, ses flux de trésorerie et sa situation financière. L'étendue de ces effets ne peut cependant être quantifiée à ce stade. L'ampleur de ces impacts dépendra de divers facteurs, notamment de la possibilité d'une fermeture, des contrecoups ressentis par les clients et les fournisseurs, de la cadence à laquelle l'économie et les activités retourneront à leurs niveaux pré-pandémie, des divers décrets gouvernementaux ou confinements dus à cette vague ou aux futures vagues de COVID-19 et du potentiel de récession dans les marchés clés dû aux effets de la pandémie.

À la lumière de la découverte d'un vaccin efficace et du début de son déploiement, cela permet d'espérer une sortie de la crise. Tant que la situation ne sera pas stable, la Société continuera de réagir de manière mesurée, prudente et décisive en mettant l'accent sur la santé et la sécurité, la conservation de la trésorerie et le maintien de sa position de liquidité.



Ordonnance de consentement pour le GrapheneBlack^{MC}

Le 16 août 2021, la Société a conclu une ordonnance de consentement avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis (« EPA ») en vertu de la Toxic Substances Control Act (TSCA) (l'« ordonnance de consentement »), qui autorise l'utilisation commerciale de son GrapheneBlack^{MC} comme additif pour les thermoplastiques, les thermodurcissables et les caoutchoucs, sans limitation de volume annuel.

Entente d'approvisionnement et de distribution de graphène

Le 16 juin 2021, la Société a conclu un contrat d'approvisionnement pluriannuel avec Techmer PM, LLC (« Techmer PM »), visant ses produits de la gamme GrapheneBlackTM, lequel contrat inclut une exclusivité par client. Basée au Tennessee, Techmer PM est l'un des plus grands mélangeurs de plastiques en Amérique du Nord et se spécialise dans la modification et le réglage fin des propriétés des polymères techniques. Grâce à sa capacité de fabrication mondiale, Techmer PM commercialisera ses composés plastiques améliorés au graphène à un éventail d'industries en vue de nombreuses utilisations finales et applications. Le graphène peut apporter de nombreux avantages à diverses formulations de plastiques, notamment en renforçant la solidité des résines recyclées, en améliorant les propriétés de conductivité électrique, en permettant d'alléger les produits et en renforçant l'efficacité des barrières ainsi que la résistance chimique. L'objectif de Techmer PM est de fournir les propriétés les plus performantes possibles pour un large éventail de composés et de produits finaux, ce qui fait de cet accord une collaboration technologique de grande importance pour la Société.

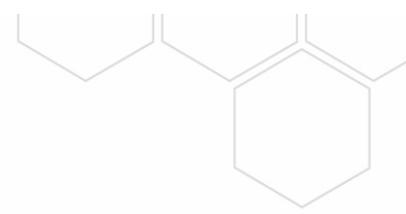
Le 23 juin 2021, la Société a conclu une entente pluriannuelle d'approvisionnement et de distribution (l'« Entente ») avec Gerdau Graphene LTDA. (« Gerdau Graphene »), une filiale entièrement détenue par Gerdau S.A. (« Gerdau »). Gerdau est le plus grand producteur d'acier du Brésil et l'un des principaux producteurs d'acier long en Amérique ainsi que d'acier spécial dans le monde. Gerdau Graphene a été constituée par Gerdau pour développer et commercialiser des produits basés sur les applications du graphène à l'échelle industrielle dans les Amériques. Gerdau Graphene bénéficie des relations existantes avec les clients et les fournisseurs de sa société mère, ce qui lui permet d'exploiter les synergies entre les activités liées au graphène et les canaux existants de vente, d'approvisionnement et d'application technique.

VoltaXplore

Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea, ont formé une coentreprise par le biais de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau. Les principales activités de VoltaXplore sont la recherche et le développement de batteries de véhicules électriques (EV) au lithium-ion enrichies de graphène, l'un des matériaux les plus minces et les plus résistants au monde, aux caractéristiques extraordinaires. VoltaXplore développera et fabriquera des cellules de batterie Li-Ion pour véhicules électriques dans une nouvelle installation de 1 MWh à Montréal. À la suite d'une démonstration réussie et sur la base des commentaires positifs des clients ainsi que d'une analyse d'affaires, VoltaXplore a par la suite l'intention de construire et de mettre en service une usine de fabrication de cellules de batterie de 10 GWh au Canada. Les partenaires de la coentreprise estiment que les batteries améliorées au graphène amélioreront de façon considérable les performances des batteries existantes.

Prix CLEAN50

Le fondateur, président et chef de la direction de NanoXplore, Soroush Nazarpour, Ph. D., est lauréat d'un prix Clean50 2021 du Canada afin de reconnaître les efforts de NanoXplore pour faire progresser le développement durable à travers l'innovation en matière de développement des matériaux, en réduisant les émissions des transports en rendant les véhicules plus légers et les batteries des véhicules électriques plus efficaces, ainsi qu'en prolongeant la durée de vie des plastiques recyclés grâce à l'utilisation du graphène.



Acquisition d'une usine à Newton

Le 11 septembre 2020, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, RMC Advanced Technologies Inc., la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de CSP Composites, LLC, Continental Structural Plastics, Inc. et Continental Structural Plastics of North Carolina, Inc. (collectivement, « CSP ») utilisés dans le cadre de ses solutions de produits de composite légers et de ses activités importantes menées au 1400 Burris Road, Newton, Caroline du Nord (l'« usine de CSP »), pour un prix d'achat non ajusté de 3 500 000 \$ US. Le prix d'achat a été réduit par un ajustement à la baisse des stocks de 128 929 \$ US. Cette acquisition a été conclue afin d'étendre les activités de la Société aux États-Unis.

CSP employait près de trente personnes et exerce ses activités principalement dans le marché des produits de composite pour le transport lourd et la machinerie. Elle vend ses produits à des fabricants d'équipement d'origine et à des distributeurs aux États-Unis, au Canada et en Amérique du Sud.

Projet d'usine de graphène à Montréal

L'usine de graphène de la Société située à Montréal, d'une capacité de 4 000 tonnes métriques/an, est devenue opérationnelle le 7 juillet 2020.

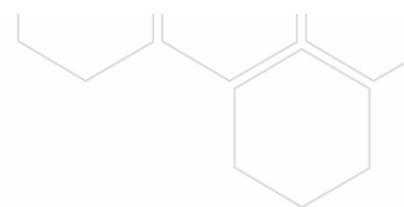
Placement public et paiements anticipés sur la dette à long terme

Le 12 février 2021, la Société a réalisé un financement au moyen d'un prospectus simplifié visant 11 500 000 actions ordinaires au prix de 4,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 46 000 000 \$. La Société a l'intention d'utiliser le produit net du financement pour ses initiatives au niveau des batteries, la réduction de sa dette, la vente et la commercialisation du graphène et les besoins généraux de l'entreprise.

Au cours du mois de mars 2021, la Société a effectué des paiements anticipés d'environ 1 370 000 \$ sur sa dette à long terme afin d'améliorer sa situation financière.

Immeubles détenus en vue de la vente

En juin 2021, la Société a décidé stratégiquement de vendre deux immeubles étant situés au Tennessee (États-Unis) et au Québec (Canada). La Société a vendu l'immeuble situé au Tennessee le 24 août 2021. L'autre vente devrait être finalisée au cours des premiers mois de l'exercice 2022.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

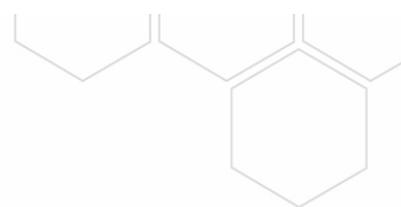
Les données financières sélectionnées suivantes sont tirées des états financiers consolidés de la Société pour les exercices suivants :

	2021	2020	2019
	\$	\$	\$
États consolidés de la situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 524 583	33 796 686	27 819 140
Créances et actifs sur contrat	12 733 190	11 202 100	15 016 481
Stocks	11 036 407	7 116 492	7 589 896
Participation dans une coentreprise	3 983 059	—	—
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 885 169	5 878 706	5 502 111
Immobilisations corporelles et dépôts sur équipement	55 225 547	50 774 739	31 230 797
Immobilisations incorporelles et goodwill	3 814 610	3 803 674	4 728 093
Total de l'actif	145 301 924	113 647 870	92 844 734
Emprunts bancaires	1 343 300	2 152 568	1 339 480
Dette à long terme, obligations locatives et débetures convertibles – Prêt	21 227 187	34 837 002	32 566 411
Total du passif	42 315 002	52 680 608	54 749 009
Capitaux propres	102 986 922	60 967 262	38 095 725

	2021	2020	2019
	\$	\$	\$
Revenus	72 348 402	65 151 006	69 521 070
Résultat net de l'exercice	(11 807 661)	(8 272 800)	(10 603 365)
Résultat de base par action	(0,08)	(0,07)	(0,11)

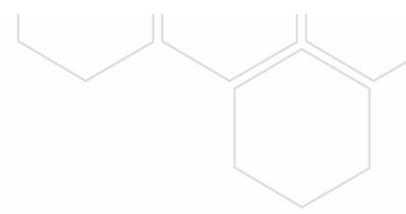
	2021	2020	2019
	\$	\$	\$
Tableaux consolidés des flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	(6 134 753)	(2 930 615)	(3 939 203)
Activités de financement	38 087 338	28 607 054	32 426 565
Activités d'investissement	(15 145 348)	(19 724 791)	(15 944 178)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'effet net des variations de taux de change	16 807 237	5 951 648	12 543 184

Les écarts sont expliqués dans les sections « **RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS** » et « **SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT** ».



RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

	2021	2020	Variation	
	\$	\$	\$	%
Revenus				
Revenus de client	66 654 634	62 202 328	4 452 306	7%
Autres revenus	5 693 768	2 948 678	2 745 090	93%
	72 348 402	65 151 006	7 197 396	11%
Charges				
Coût des marchandises vendues	59 026 089	52 312 942	6 713 147	13%
Frais de recherche et développement	3 550 253	3 119 591	430 662	14%
Frais généraux, de vente et d'administration	14 047 368	11 267 207	2 780 161	25%
Rémunération fondée sur des actions	673 415	633 390	40 025	6%
Amortissement sur immobilisations corporelles (production)	4 225 957	3 243 125	982 832	30%
Amortissement sur immobilisations corporelles (autres)	1 431 549	956 715	474 834	50%
Amortissement sur immobilisations incorporelles	548 687	592 004	(43 317)	(7%)
Écart de change	91 942	232 796	(140 854)	(61%)
	83 595 260	72 357 770	11 237 490	16%
Résultat d'exploitation	(11 246 858)	(7 206 764)	(4 040 094)	56%
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(271 671)	—	(271 671)	100%
Perte de valeur sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des immeubles détenus en vue de la vente	(734 994)	—	(734 994)	100%
Profit sur une acquisition à des conditions avantageuses	1 125 450	—	1 125 450	100%
Intérêts sur emprunt bancaire, dette à long terme et débetures convertibles	(1 382 151)	(1 434 366)	52 215	(4%)
Intérêts sur obligations locatives	(501 981)	(371 823)	(130 158)	35%
Revenus d'intérêt	234 341	414 331	(179 990)	(43%)
Quote-part de la perte de la coentreprise	(52 941)	—	(55 291)	100%
Résultat avant impôt	(12 830 805)	(8 598 622)	(4 232 183)	49%
Impôts sur le résultat exigibles	(33 730)	(187 034)	153 304	(82%)
Impôts sur le résultat différés	1 056 874	512 856	544 018	106%
	1 023 144	325 822	697 322	214%
Résultat net	(11 807 661)	(8 272 800)	(3 534 861)	43%
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>				
Écart de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	29 668	45 578	(15 910)	(35%)
<i>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net :</i>				
Avantages de retraite – gains actuariels (pertes actuarielles)	515 082	(276 701)	791 783	(286%)
Résultat global	(11 262 911)	(8 503 923)	(2 758 988)	32%
Résultat par action				
De base et dilué	(0,08)	(0,07)		



ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Revenus

Les revenus de client sont passés de 62 202 328 \$ en 2020 à 66 654 634 \$ en 2021. L'augmentation s'explique principalement par ce qui suit :

- L'ajout des ventes provenant de l'usine de CSP, acquise le 11 septembre 2020;
- Les revenus du marché du camionnage et des autobus urbains se sont améliorés par rapport à l'exercice précédent, compte tenu d'une baisse importante au T4 de l'exercice précédent en raison de la pandémie, qui a nécessité la fermeture temporaire des usines de fabrication de clients clés;
- Ces éléments positifs ont été contrebalancés par ce qui suit :
 - La pandémie a eu et continue d'avoir une incidence négative sur certains de nos marchés tels que les produits industriels, les autocars et l'énergie éolienne;
 - Les revenus d'outillage variables sont plus élevés en 2020 qu'en 2021; et
 - L'incidence négative des devises (USD/CAD) sur les revenus.

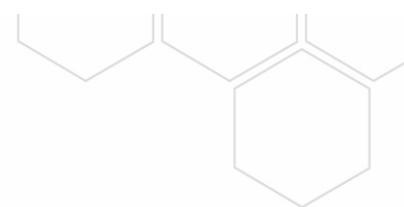
La pandémie a partiellement ralenti l'introduction de nos produits de graphène auprès des clients.

Les autres revenus sont passés de 2 948 678 \$ en 2020 à 5 693 768 \$ en 2021. L'augmentation s'explique par le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») mis en place par le gouvernement fédéral canadien pour aider les entreprises à faire face à la pandémie de la COVID-19. La Société a reçu 4 723 884 \$ dans le cadre de ce programme en 2021, comparativement à 1 978 638 \$ en 2020.

Résultat net

La perte est passée de 8 272 800 \$ en 2020 à 11 807 661 \$ en 2021. La variation de 3 534 861 \$ s'explique principalement par ce qui suit :

- Malgré une augmentation des ventes, la marge brute de l'exercice considéré a été de 2 260 841 \$ de moins que l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une diminution de 1 758 029 \$ des revenus d'outillage variables. De plus, les matières premières et les dépenses de main-d'œuvre ont augmenté en raison de la pandémie et il y a eu une incidence négative des devises (USD/CAD) sur la marge brute;
- L'augmentation des frais généraux, de vente et d'administration de 3 210 823 \$ principalement en raison de l'ajout de nouveaux postes stratégiques, de l'ajout des frais de l'usine de CSP et de la hausse des charges salariales ;
- La hausse des charges d'amortissement de 1 414 349 \$ s'explique principalement par l'amortissement lié à l'usine de graphène, qui est devenue opérationnelle en juillet 2020;
- Une perte sur disposition d'immobilisations corporelles de 271 671 \$ [2020 – néant] et une perte de valeur sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des immeubles détenus en vue de la vente de 734 994 \$ [2020 – néant] sur l'immeuble situé au Tennessee;
- La hausse des charges d'intérêts s'explique par des nouveaux contrats de location sur des équipements et par la baisse du taux d'intérêt sur la trésorerie;
- Ces éléments négatifs ont été contrebalancés par :
 - une augmentation de 2 745 246 \$ de l'aide gouvernementale reçue du gouvernement fédéral canadien par le biais de son programme SSUC; et
 - un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses de 1 125 450 \$ sur l'acquisition de CSP [2020 – néant].



RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

	2021	2020	Variation	
	\$	\$	\$	%
Revenus de client	19 608 770	10 493 320	9 115 450	87%
Autres revenus	1 277 398	2 074 907	(797 509)	(38%)
Coût des marchandises vendues	17 560 676	8 223 148	9 337 528	114%
Amortissement	1 511 016	1 415 595	95 421	7%
Autres charges d'exploitation	5 622 600	3 205 500	2 417 100	75%
Résultat net de la période	(3 311 591)	(682 833)	(2 628 758)	385%
Résultat de base par action	(0,02)	(0,01)		

Revenus

Les revenus de client sont passés de 10 493 320 \$ en 2020 à 19 608 770 \$ en 2021. L'augmentation s'explique principalement par ce qui suit :

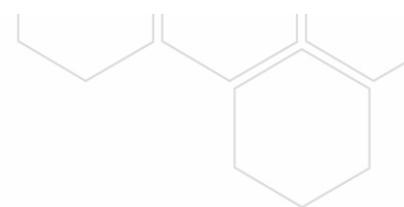
- L'ajout des ventes provenant de l'usine de CSP, acquise le 11 septembre 2020;
- Les revenus du marché du camionnage et des autobus urbains se sont améliorés par rapport à l'exercice précédent, compte tenu d'une baisse importante au T4 de l'exercice précédent en raison de la pandémie, qui a nécessité la fermeture temporaire des usines de fabrication de clients clés;
- Ces éléments positifs ont été contrebalancés par ce qui suit:
 - La pandémie a eu et continue d'avoir une incidence négative sur certains de nos marchés tels que les produits industriels, les autocars et l'énergie éolienne; et
 - L'incidence négative des devises (USD/CAD) sur les revenus

Les autres revenus sont passés de 2 074 907 \$ en 2020 à 1 277 398 \$ en 2021. La diminution s'explique par la baisse de l'aide gouvernementale reçue du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme SSUC mis en place pour aider les entreprises à faire face à la pandémie de la COVID-19. La Société a reçu 1 005 770 \$ dans le cadre de ce programme au cours du T4-2021, comparativement à 1 978 638 \$ au cours du T4-2020.

Résultat net

La perte pour la période de trois mois est passée de 682 833 \$ en 2020 à 3 311 591 \$ en 2021. La variation de 2 628 758 \$ s'explique principalement par ce qui suit :

- Malgré une augmentation des ventes, la marge brute de l'exercice considéré a été de 222 078 \$ de moins qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une diminution de 1 359 260 \$ des revenus d'outillage variables. De plus, les matières premières et les dépenses de main-d'œuvre ont augmenté en raison de la pandémie et il y a eu une incidence négative des devises (USD/CAD) sur la marge brute ;
- La diminution de l'aide gouvernementale de 972 868 \$ reçue du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme SSUC;
- L'augmentation des frais généraux, de vente et d'administration de 1 755 821 \$ principalement en raison de l'ajout des frais de l'usine de CSP et de l'embauche de nouveaux employés. Les frais ont également augmenté par rapport à l'exercice précédent compte tenu d'une baisse des dépenses du trimestre de l'exercice précédent en raison de la pandémie, qui avait nécessité un plan de restructuration temporaire pour faire face à la fermeture des usines de fabrication de clients clés ;
- Une perte sur disposition d'immobilisations corporelles de 271 671 \$ [2020 – néant] et une perte de valeur sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des immeubles détenus en vue de la vente de 734 994 \$ [2020 – néant] sur l'immeuble situé au Tennessee;
- Une incidence négative des devises (USD/CAD) sur la perte de l'exercice; et
- Ces éléments négatifs ont été contrebalancés par un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses de 1 125 450 \$ sur l'acquisition de CSP [2020 – néant].



INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES

Le tableau ci-dessous présente des données financières sélectionnées pour les huit derniers trimestres publiés. Cette information trimestrielle non auditée a été préparée conformément aux IFRS.

Informations trimestrielles sélectionnées		Revenus	Résultat net	Résultat de base et dilué par action	
		\$	\$	\$	
T4-2021	30 juin 2021	20 886 168	(3 311 591)	(0,02)	Note 1
T3-2021	31 mars 2021	18 421 736	(3 873 781)	(0,03)	
T2-2021	31 décembre 2020	17 463 831	(3 403 581)	(0,02)	Note 2
T1-2021	30 septembre 2020	15 576 667	(1 218 708)	(0,01)	Note 3
T4-2020	30 juin 2020	12 568 227	(682 833)	(0,01)	Note 4
T3-2020	31 mars 2020	14 866 180	(2 993 379)	(0,02)	Note 5
T2-2020	31 décembre 2019	17 733 510	(2 266 153)	(0,02)	Note 6
T1-2020	30 septembre 2019	19 983 089	(2 330 435)	(0,02)	

Note 1 La hausse des revenus s'explique principalement par la fluctuation des revenus d'outillage.

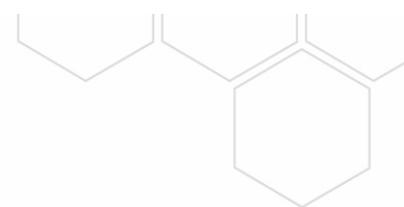
Note 2 L'augmentation des revenus s'explique par l'acquisition de CSP qui s'est conclue le 11 septembre 2020. La pandémie a toujours un effet négatif sur nos revenus. Nous avons également reçu une aide gouvernementale de 944 112 \$ du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme de SSUC. La perte a été plus importante que d'habitude compte tenu de la diminution de la SSUC reçue, de l'impact de change négatif (USD/CAD) et de la hausse des frais généraux, de vente et d'administration qui est expliquée par l'ajout de nouveaux postes stratégiques, de l'acquisition de CSP et des charges salariales plus élevées.

Note 3 Une reprise des activités a été observée chez nos clients, ce qui explique une augmentation des revenus par rapport à la période de trois mois précédente, mais la pandémie a toujours un effet négatif sur nos revenus. Nous avons par ailleurs reçu une aide gouvernementale de 2 183 492 \$ du gouvernement fédéral canadien dans le cadre du programme de la SSUC. Nonobstant les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les résultats de la période de trois mois, la perte s'avère moins importante qu'attendue, en raison de la SSUC reçue.

Note 4 La baisse des revenus s'explique par l'incidence de la pandémie de COVID-19, atténuée par l'aide gouvernementale s'élevant à 1 978 638 \$ provenant du programme SSUC. Même si la pandémie de COVID-19 a nui aux résultats du trimestre, la perte a été moins importante que prévu en raison de la SSUC et du plan de réduction des dépenses déployé durant la période.

Note 5 La baisse des revenus s'explique principalement par un déclin dans le secteur du transport (en particulier des camions).

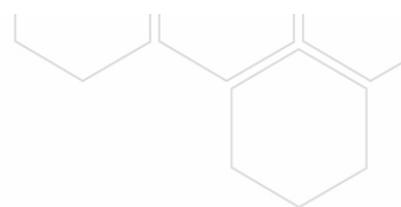
Note 6 La baisse des revenus s'explique principalement par un déclin dans le secteur du transport (en particulier des camions).



SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	2021 \$	2020 \$	Variation \$	Raisons principales de la variation
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 524 583	33 796 686	16 727 897	Se référer à la section des flux de trésorerie
Créances et actifs sur contrat	12 733 190	11 202 100	1 531 090	
Stocks	11 036 407	7 116 492	3 919 915	Augmentation due à l'acquisition de CSP et l'augmentation de stocks de graphène
Participation dans un coentreprise	3 983 059	—	3 983 059	Participation dans VoltaXplore
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 885 169	5 878 706	(993 537)	
Immobilisations corporelles et dépôts sur équipement	55 225 547	50 774 739	4 450 808	Ajouts principalement attribuables à l'acquisition de CSP et à la construction de la ligne d'extrusion dans l'usine de graphène et des équipements de composites
Immeubles détenus en vue de la vente	2 424 531	—	2 424 531	Deux immeubles détenus en vue de la vente
Immobilisations incorporelles	3 354 446	3 803 674	(449 228)	
Goodwill	460 164	460 164	—	
Autres actifs	675,008	615,309	59,699	
Total de l'actif	145 301 924	113 647 870	31 654 054	
Passif et capitaux propres				
Passif				
Fournisseurs, charges et impôts sur le résultat à payer	15 229 027	11 432 494	3 796 533	Augmentation due à l'acquisition de CSP et de du solde du prix d'achat
Subventions différées	—	276 342	(276 342)	
Passifs sur contrat	1 740 789	946 751	794 038	
Emprunts bancaires	1 343 300	2 152 568	(809 268)	
Passif au titre des prestations déterminées	811 316	1 310 464	(499 148)	
Dette à long terme et obligations locatives	21 227 187	26 680 697	(5 453 510)	Baisse due principalement au remboursement et au paiement anticipé de dettes
Dette à long terme liée à des immeubles détenus en vue de la vente	1 035 431	—	1 035 431	
Débiteures convertibles – Prêt	—	8 156 305	(8 156 305)	Conversion du capital de 10M\$ en 5 434 782 actions ordinaires de la Société
Passif d'impôt différé	927 952	1 724 987	(797,035)	
Total du passif	42 315 002	52 680 608	(10 365 606)	
Capitaux propres				
Capital-actions	140 067 376	84 837 145	55 230 231	Majoritairement lié l'émission de 46M\$ d'actions ordinaires et à l'impact de la conversion des débiteures convertibles
Réserves	3 880 555	3 588 215	292 340	
Débiteures convertibles – Options	—	2 240 000	(2 240 000)	Impact de la conversion des débiteures convertibles
Montant cumulé des écarts de change	88 173	58 505	29 668	
Déficit	(41 049 182)	(29 756 603)	(11 292 579)	
Total des capitaux propres	102 986 922	60 967 262	42 019 660	
Total du passif et des capitaux propres	145 301 924	113 647 870	31 654 054	



FLUX DE TRÉSORERIE

	2021 \$	2020 \$	Variation \$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(5 333 382)	(2 386 485)	(2 946 897)	123%
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(801 371)	(544 130)	(257 241)	47%
Activités d'exploitation	(6 134 753)	(2 930 615)	(3 204 138)	109%
Activités de financement	38 087 338	28 607 054	9 480 284	33%
Activités d'investissement	(15 145 348)	(19 724 791)	4 579 443	(23%)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(79 340)	25 898	(105 238)	(406%)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	16 727 897	5 977 546	10 750 351	180%

Activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement étaient de 5 333 382 \$ en 2021 comparativement à 2 386 485 \$ en 2020, soit une variation de 2 946 897 \$. La pandémie de COVID-19, l'augmentation des dépenses, une marge brute moins élevée sur les revenus d'outillages et la variation des devises (USD/CAD) ont eu un effet négatif sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Cependant, il a été contrebalancé par l'aide gouvernementale de 2 745 246 \$ reçue du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme de SSUC.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a diminué de 801 371 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2021. La diminution s'explique principalement par l'augmentation de stocks de 2 966 194 \$ relativement à l'augmentation de stocks de graphène et à l'acquisition de CSP, contrebalancée par une hausse de 2 182 849 \$ des fournisseurs et charges à payer, principalement due au solde du prix d'achat de l'acquisition de l'usine de CSP.

Activités de financement

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 38 087 338 \$ en 2021 comparativement à 28 607 054 \$ en 2020. En 2021, la Compagnie a réalisé une émission d'actions ordinaires à la suite d'un financement public pour un produit net de 43 382 567 \$ et des options ont été exercées pour un montant de 864 904 \$. Ces facteurs ont été contrebalancés par un remboursement de 5 428 790 \$ effectué sur les dettes à long terme et les obligations locatives, ce qui inclut environ 1 370 000 \$ de paiements anticipés. En 2020, la Société a réalisé un placement privé pour un produit net de 24 300 029 \$, des bons de souscription et des bons de souscription de courtier ont été exercés pour un montant de 6 422 041 \$, ce qui a été contrebalancé par un remboursement de 3 567 229 \$ effectué pour les dettes à long terme et les obligations locatives.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont été de 15 145 348 \$ en 2021 comparativement à 19 724 791 \$ en 2020. En 2021, 4 000 000 \$ ont été utilisés pour une participation dans une coentreprise (VoltaXplore) et 2 303 450 \$ ont été utilisés pour l'acquisition des actifs de CSP. De plus, 8 943 059 \$ ont été consacrés à des dépenses en immobilisations qui sont principalement liées à l'aménagement d'une ligne d'extrusion au sein de l'usine de graphène et aux équipements de composites. En 2020, la plupart des dépenses ont été consacrées à la construction de l'usine de graphène à Montréal.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Tout au long de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des décisions contrôlées et mesurées pour préserver les liquidités, notamment en adaptant et en réduisant sa structure de coûts, en éliminant les dépenses discrétionnaires dans l'ensemble de son empreinte mondiale et en retardant les dépenses en immobilisations, le cas échéant. De plus, la Société a amélioré sa situation de liquidité grâce à un financement public pour un produit net de 43 382 567 \$. Au 30 juin 2021, la Société disposait de liquidités totales de 59 011 573\$, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que la disponibilité des emprunts bancaires de la Société.

La direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses charges d'exploitation et les dépenses liées à des projets de développement pour les 12 prochains mois, à leur échéance. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement dépend de l'incidence de la COVID-19 et de la vitesse d'introduction des produits de graphène dans différentes industries. En effet, les activités de commercialisation du graphène en sont au stade d'introduction commerciale et, par conséquent, la Société en tire de faibles revenus, ce qui l'oblige à dépendre du financement externe pour poursuivre son programme de développement si l'introduction commerciale du graphène s'en trouvait retardée. Les principales sources de financement de la Société ont été l'émission d'actions, la dette et l'obtention de fonds du gouvernement du Québec, par l'entremise de crédits d'impôt en recherche et développement de Technologies du développement durable Canada (« TDDC ») et du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des obligations non actualisées au 30 juin 2021 :

	Échéance contractuelle				Total
	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	1 343 300	–	–	–	1 343 300
Dettes fournisseurs, charges à payer et portion courante du solde du prix d'achat	11 923 515	–	–	–	11 923 515
Obligations locatives	2 055 412	2 745 538	3 128 244	3 261 639	11 190 833
Dettes à long terme	3 942 351	4 834 295	2 558 748	1 291 480	12 626 874
Dettes à long terme liées à des immeubles détenus en vue de la vente	1 050 431	–	–	–	1 050 431
Obligations d'achat ⁽¹⁾	1 928 074	–	–	–	1 928 074
Total	22 243 083	7 579 833	5 686 992	4 553 119	40 063 027

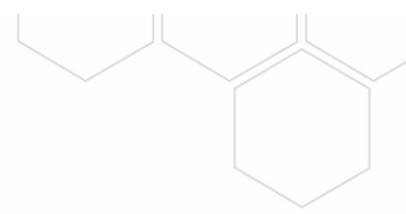
⁽¹⁾ Les obligations d'achat comprennent celles liées aux stocks, aux équipements et aux améliorations de bâtiment. Ce sont des éléments hors-bilan présentés à la note 19 des états financiers consolidés des exercices clos les 30 juin 2021 et 2020.

Au 30 juin 2021, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour un minimum de 10,6 millions de dollars américains et un maximum de 15,8 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,2350 à 1,3601. Les contrats sont en vigueur jusqu'à décembre 2022.

La direction estime la Société sera en mesure de respecter ses obligations grâce à la trésorerie détenue, aux flux de trésorerie liés à l'exploitation et aux prélèvements sur les facilités de crédit existantes.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion des risques associés à la Société et à ses activités, se reporter aux états financiers consolidés des exercices clos les 30 juin 2021 et 2020. Les instruments financiers et risques qui y sont présentés sont les mêmes d'une période à l'autre.



DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 21 septembre 2021, la Société avait :

- 157 987 059 actions ordinaires émises et en circulation;
- 3 751 466 options en cours ayant des dates d'expiration comprises entre le 2 janvier 2022 et le 6 avril 2026 assorties de prix d'exercice entre 0,45 \$ et 3,85 \$. Si toutes les options étaient exercées, 3 751 466 actions seraient émises pour un produit en trésorerie de 6 038 360 \$.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée de toutes les transactions entre parties liées, se reporter à la note 18 « Transactions entre parties liées » des états financiers consolidés des exercices clos les 30 juin 2021 et 2020.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risque suivants, ainsi que les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, doivent être examinés attentivement. Les activités de la Société sont spéculatives en raison de leur nature à haut risque, ces activités ayant trait aux acquisitions, au financement, à la technologie et à la fabrication. Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les informations prospectives relatives à la Société.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES NORD-AMÉRICAINES ET MONDIALES ET ÉPIDÉMIES OU PANDÉMIES

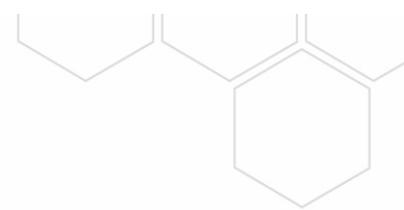
La Société exerce des activités à l'échelle internationale, notamment au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les cycles ou conditions de nature financière et économique à l'échelle mondiale sont incertains, et la reprise après un ralentissement des activités ou une récession pourrait être très lente et avoir des répercussions importantes sur les activités de la Société. Les activités de la Société sont sensibles aux changements dans les conditions économiques et politiques, notamment aux fluctuations des taux d'intérêt, aux problèmes liés au change, aux prix de l'énergie, aux problèmes d'ordre commercial, aux conflits internationaux ou nationaux ou aux crises politiques, ainsi qu'aux épidémies ou pandémies, comme la souche de COVID-19.

En date du présent document, les mesures prises à l'échelle mondiale pour limiter la propagation de COVID-19 ont entraîné, entre autres, d'importantes restrictions de voyage et de rassemblement de personnes, la mise en quarantaine, un arrêt temporaire des activités et un ralentissement général des activités de consommation. Même si ces effets devraient être temporaires, il est impossible pour le moment d'estimer avec certitude la durée des perturbations touchant les activités internationales et leur incidence financière. De plus, le nombre croissant de personnes infectées par la COVID-19 pourrait entraîner une crise sanitaire mondiale encore plus importante qui pourrait avoir des répercussions dévastatrices sur les économies et sur les marchés financiers mondiaux et provoquer un ralentissement économique prolongé qui pourrait avoir un effet défavorable sur les perspectives de la Société.

Les mesures prises par les autorités gouvernementales et les entreprises, notamment sous la forme d'arrêts d'activité obligatoires ou volontaires, peuvent également provoquer une récession générale de l'économie à long terme et perturber le quotidien du personnel et les installations de la Société, ses clients, ses ventes ainsi que ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Les mesures prises par les gouvernements du monde entier et les mesures volontaires prises par la Société pour assurer la sécurité de ses employés pourraient nuire à ses activités.

Plus précisément, en raison de ce qui précède, la COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les



activités de NanoXplore, notamment sur la santé des employés, la disponibilité et la productivité de la main-d'œuvre, les restrictions relatives aux voyages, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'augmentation des primes d'assurance et les restrictions quant à la capacité de la Société à exercer ses activités. De plus, les revenus et les ressources de trésorerie de la Société pourraient être touchés de manière défavorable, il est possible que la Société doive aider des clients potentiels à obtenir du financement ou des incitatifs du gouvernement pour les aider à financer leurs achats de ses produits, et la demande pour les produits de NanoXplore pourrait diminuer étant donné que les partenaires et les clients potentiels reportent leurs projets. Ces perturbations ou ces arrêts d'activité pourraient considérablement nuire aux activités de la Société. De plus, les parties avec lesquelles la Société fait affaire ou dont elle dépend peuvent également subir les contrecoups de la pandémie COVID-19, ce qui pourrait bouleverser davantage les activités de la Société. Les éventuels arrêts d'activité ou les interruptions à long terme pourraient également se traduire par la perte de personnel ou de l'ensemble de la main-d'œuvre, dans la mesure où les employés iraient chercher un emploi ailleurs.

Les répercussions de la COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement à cet égard pourraient elles aussi continuer d'influer de manière significative sur les résultats financiers et pourraient restreindre la capacité de la Société à obtenir ultérieurement un financement par capitaux propres ou par emprunts, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

NanoXplore suit de près la situation et prendra des mesures pour y faire face à mesure que les répercussions de la pandémie de COVID-19 évolueront, ce qui dépendra de plusieurs facteurs énoncés ci-dessus. En date du présent document, il est impossible de prédire avec certitude dans quelle mesure la pandémie se répercutera sur les activités de la Société au cours des périodes à venir, mais elle pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La durée de l'épidémie, la capacité des gouvernements des pays dans lesquels NanoXplore exerce ses activités à freiner la propagation du virus, la reprise économique ainsi que la stabilité de la collectivité et de la société font partie de ces incertitudes. L'une de celles-ci, ainsi que d'autres, pourrait nuire encore davantage aux activités et à l'exploitation de la Société.

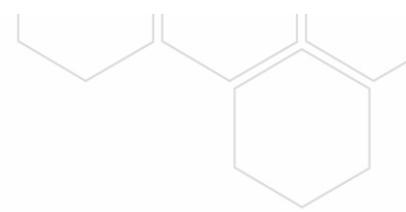
REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE GRAPHÈNE : CYCLE DE VENTE LONG ET COMPLEXE

Jusqu'à présent, la Société a comptabilisé des revenus minimes provenant de la vente de produits de poudre de graphène et de produits renforcés par l'ajout de graphène. Rien ne garantit que des pertes importantes ne surviendront pas dans un avenir rapproché ou que la Société sera rentable à l'avenir. Les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement de la Société pourraient augmenter au cours des prochains exercices. La Société s'attend à continuer à subir des pertes à moins qu'elle ne conclue des conventions d'approvisionnement en graphène à long terme et en gros volume et qu'elle ne génère des revenus suffisants pour financer ses activités continues.

De plus, la Société a constaté que le cycle de vente moyen pour ses produits de poudre de graphène et ses produits renforcés par l'ajout de graphène peut s'échelonner sur une ou plusieurs années depuis le moment où un client commence à mettre à l'essai le produit de la Société jusqu'au moment où il pourrait l'utiliser dans un produit commercial. Le moment de lancement d'un produit dépendra du marché cible. Les cycles de vente et de développement des produits de la Société dépendent des contraintes budgétaires des clients, des procédures d'acceptation à l'interne, des évaluations des produits concurrentiels, des attributions des ressources prévues à des fins scientifiques ou aux fins de développement et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'exerce aucun contrôle. Si la Société ne parvient pas à s'adapter à ces facteurs pour permettre le développement de la clientèle, elle pourrait être incapable de réaliser suffisamment de ventes pour être rentable. Si elle n'arrive pas à atteindre le seuil de rentabilité, les résultats d'exploitation pourraient grandement s'en ressentir.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

Étant donné qu'il n'y a que peu de données sur l'utilisation efficace de la poudre de graphène et des produits renforcés par l'ajout de graphène de la Société dans des applications commerciales, rien ne garantit qu'il sera techniquement possible de mettre au point de larges applications commerciales couronnées de succès. La plupart, pour ne pas dire la totalité des données scientifiques et techniques se rapportant aux produits de la Société proviennent des laboratoires de la Société ou d'environnements de laboratoire se trouvant chez nos clients ou des tierces parties, comme des universités et des laboratoires nationaux. Il est bien connu que les données de laboratoire ne sont pas toujours représentatives des applications commerciales.



De plus, les secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités se caractérisent par des changements technologiques rapides et par le lancement fréquent de nouveaux produits. La stratégie commerciale de la Société consiste en partie à surveiller de tels changements et à faire les démarches nécessaires pour rester à la fine pointe de la technologie; toutefois, rien ne garantit qu'une telle stratégie portera fruit. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter aux innovations dans les sciences des matériaux ou si des technologies ou des matériaux imprévus apparaissent qui ne sont pas compatibles avec les produits et les services de la Société ou qui pourraient remplacer ces produits et services, les revenus et les activités commerciales de la Société en subiraient vraisemblablement les contrecoups.

EXPANSION DES MARCHÉS ET CROISSANCE SOUTENUE

L'incapacité de la Société à développer davantage ses marchés clés et ses marchés géographiques existants ou d'étendre avec succès ses activités sur de nouveaux marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance des ventes et les résultats d'exploitation. La capacité de la Société à pénétrer davantage ses marchés clés et les marchés géographiques existants dans lesquels elle livre concurrence et à étendre avec succès ses activités dans d'autres pays est tributaire de nombreux facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Rien ne garantit que les efforts visant à accroître la pénétration du marché dans les marchés clés de la Société et les marchés géographiques existants porteront fruit. L'incapacité à atteindre ces objectifs pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

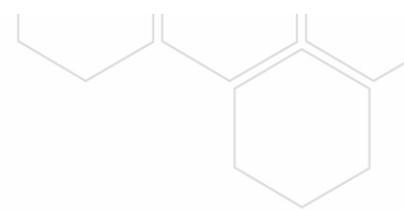
PROBLÈMES DE LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT FUTUR

La Société dépend au bout du compte de ses ventes commerciales de produits de poudre de graphène et de produits renforcés par l'ajout de graphène. Tout retard dans la vente de tels produits pourrait nécessiter un financement supplémentaire. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir le financement nécessaire au moment voulu. La volatilité des marchés peut rendre difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir un financement par emprunt ou par capitaux propres à des conditions favorables. L'impossibilité d'obtenir un financement supplémentaire en temps voulu pourrait amener la Société à reporter ou à ralentir ses plans de développement ou encore à réduire ou à arrêter la totalité ou une partie de ses activités.

LOIS ET RÈGLEMENTS, LICENCES ET PERMIS

Les lois évoluent de sorte qu'elles créent des normes plus strictes, et l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-respect sont également de plus en plus sévères. Un changement important de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel la Société exerce actuellement ses activités pourrait avoir une incidence défavorable sur celles-ci. En particulier, la production d'importants volumes de graphène nécessite des permis et des approbations de diverses autorités gouvernementales. Elle est assujettie à de nombreuses lois et réglementations fédérales, provinciales, étatiques et locales régissant le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes de travail, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et d'autres questions. Puisque le graphène est une nouvelle substance chimique, sa production et sa vente peuvent être assujetties à des approbations réglementaires précises en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement dans différents territoires, notamment, sans limitation, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (Canada), de la *Loi sur les aliments et drogues* (Canada), de la *Toxic Substances Control Act* (États-Unis), de la *Food Drug and Cosmetic Act* (États-Unis) et du *Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques* (Europe). Ces lois et réglementations sont susceptibles de changer, peuvent devenir plus strictes et leur respect peut être coûteux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir ou d'obtenir l'ensemble des licences, des permis et des approbations nécessaires à la production ou à la vente de graphène et son incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

De plus, les activités de la Société pourraient subir les contrecoups de changements importants dans les tarifs et les droits imposés sur ses produits, en particulier si des modifications notables sont apportées à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique sur le commerce (l'« **ACEUM** »), si des politiques d'achat préférentiel sont adoptées dans d'autres territoires, en particulier aux États-Unis, ou si des modifications positives ou négatives sont apportées aux lois fiscales ou autres. La Société pourrait être exposée à une augmentation des vérifications douanières en raison des politiques gouvernementales, ce qui pourrait entraîner un fardeau administratif et des coûts supplémentaires. Les modifications apportées aux lois ou aux règlements pourraient entraîner un fardeau administratif et des coûts supplémentaires en général, et risquent également de se solder par une amende importante ou d'engendrer un risque considérable d'atteinte à la réputation.



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société se fonde sur les lois régissant la propriété intellectuelle, notamment en matière de brevets et de secrets commerciaux, du Canada, des États-Unis et des autres pays dans lesquels elle exerce des activités afin de protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société ne sera pas nécessairement en mesure d'empêcher des tierces parties d'utiliser sa propriété intellectuelle sans son autorisation. L'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société pourrait compromettre tout avantage concurrentiel qu'elle a créé, réduire sa part du marché ou nuire de toute autre façon à ses activités. En cas d'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société, les poursuites entamées pour protéger et faire valoir les droits de la Société pourraient être coûteuses et ne permettraient pas nécessairement à la Société d'obtenir gain de cause.

Bon nombre des technologies de la Société ne sont pas protégées par un brevet ou une demande de brevet et les brevets de la Société qui ont été délivrés ou qui sont en attente, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays, ne procureront pas nécessairement d'avantage concurrentiel à la Société et pourraient être contestés par des tierces parties. L'incapacité de la Société d'obtenir la délivrance des brevets qui font l'objet de demandes en attente pourrait limiter sa capacité à protéger les droits de propriété intellectuelle que ces demandes de brevet en attente devaient couvrir. Les concurrents de la Société peuvent chercher à procéder à une conception connexe (design around) à ses brevets afin d'éviter toute responsabilité relative à la violation de la propriété intellectuelle, ce qui pourrait, si leur démarche aboutit, réduire la part de marché de la Société. De plus, l'expiration des brevets de la Société peut donner lieu à un accroissement de la concurrence.

De plus, dans certains pays étrangers, il pourrait être impossible d'obtenir une protection efficace en vertu d'un brevet, d'un secret commercial et de toute autre propriété intellectuelle ou la protection qui y est offerte peut être limitée. Dans certains pays, la Société ne présente aucune demande de brevet ni ne cherche à protéger sa propriété intellectuelle de toute autre façon. La Société s'appuie également sur des innovations technologiques non brevetées et sur d'autres secrets de commerce pour accroître et maintenir sa position concurrentielle. Bien que la Société conclue généralement des conventions de confidentialité avec ses employés et tierces parties pour protéger sa propriété intellectuelle, ces conventions de confidentialité sont d'une durée limitée, pourraient faire l'objet d'une violation et pourraient ne pas assurer une protection réelle de ses secrets commerciaux. Il n'y aura pas nécessairement de recours adéquats en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée des secrets commerciaux de la Société et de son savoir-faire en matière de fabrication. Qui plus est, des tierces personnes pourraient prendre connaissance des secrets commerciaux de la Société par suite d'un développement indépendant ou par voie juridique. Le fait de ne pas protéger les procédés, les technologies et les secrets commerciaux ainsi que le savoir-faire, les méthodes et les mélanges à mouler exclusifs de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités en compromettant des éléments de propriété intellectuelle qui sont essentiels.

Lorsque la formulation d'un produit ou un procédé fait l'objet d'un secret commercial, des tierces parties peuvent développer ou inventer de façon indépendante et breveter des produits ou des procédés identiques à ces produits ou procédés. Une telle situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société de produire et de vendre des produits ou d'utiliser ces procédés et pourrait éventuellement entraîner des procédures judiciaires coûteuses dans le cadre desquelles la Société n'obtiendrait pas nécessairement gain de cause.

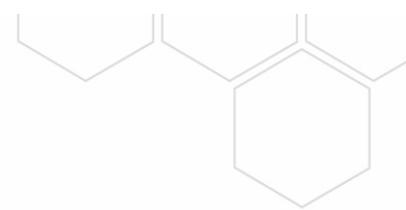
La Société pourrait faire l'objet de réclamations pour violation de propriété intellectuelle qui pourraient donner lieu à des frais juridiques et à des dommages-intérêts substantiels et nuire à la capacité de la Société de produire des produits clés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS LA DIRECTION ET LE PERSONNEL CLÉ

La Société dépend des services de dirigeants clés, dont un petit nombre de cadres et de membres de personnel hautement qualifiés et expérimentés. Jusqu'à présent, le développement de la Société a été largement tributaire, et continuera d'être tributaire, des efforts déployés par les dirigeants et les autres membres clés du personnel pour élaborer ses projets. La perte de l'une de ces personnes, en particulier au profit de concurrents, à court terme, pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société.

EMPLOYÉS QUALIFIÉS

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels au succès de la Société. Tout particulièrement pour ses activités d'exploitation liées au graphène, il est difficile de trouver des scientifiques qualifiés et une équipe de vente qui connaît bien le sujet. Qui plus est, le besoin de main-d'œuvre qualifiée s'accroîtra à mesure que la Société prendra de l'expansion. Le nombre de personnes qualifiées dans le secteur de la fabrication de haute technologie est limité et la concurrence livrée pour cette main-d'œuvre est forte. Ces facteurs pourraient nuire aux activités de la Société si elle était incapable de recruter et de retenir le personnel qualifié dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.



CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres entreprises manufacturières et entreprises spécialisées dans le graphène dans des marchés hautement concurrentiels. Certains de ses concurrents disposent de ressources financières, de ressources de mise en marché et d'autres ressources beaucoup plus importantes qu'elle et d'une part de marché plus grande que la sienne pour certains produits ou dans certaines zones géographiques. À mesure que les marchés pour les produits et les autres services de la Société se développent, la concurrence peut s'intensifier et les concurrents peuvent consacrer plus de ressources à des produits qui entrent directement en concurrence avec ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de rivaliser avec succès avec les concurrents existants ou que ses activités ne se ressentiront pas d'une concurrence accrue ou de l'arrivée de nouveaux concurrents.

MENACES À LA CYBERSÉCURITÉ

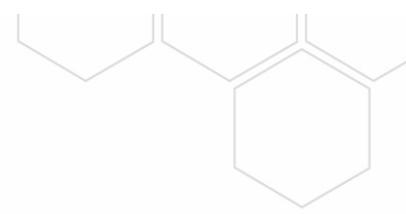
Il est essentiel que la Société dispose de systèmes de technologie de l'information (« TI ») fiables et sécuritaires pour mener ses activités et poursuivre son exploitation. Bien que la Société ait mis en place des contrôles de sécurité visant à protéger les systèmes et l'infrastructure de TI et qu'elle continue de les renforcer, rien ne garantit que ces mesures de sécurité pourront prévenir efficacement les accès physiques non autorisés ou les cyberattaques. Si la Société était victime d'une importante intrusion dans ses systèmes de TI, cela pourrait, entre autres, bouleverser ses activités de fabrication (occasionner, par exemple, des retards opérationnels en raison d'un arrêt de la production, une incapacité à gérer la chaîne d'approvisionnement ou à fabriquer des produits pour les clients ou encore des perturbations dans la gestion des stocks), entraîner la perte, la destruction, la corruption ou l'utilisation inappropriée de données de nature délicate, notamment les renseignements sur les employés ou la propriété intellectuelle, se traduire par une perte de revenus en raison d'un vol de fonds ou d'une interruption des activités, entraîner notamment des coûts de remise en état, des frais de litige, des amendes, des coûts découlant d'une responsabilité, des primes d'assurance plus élevées ou des coûts de maintien de la sécurité et de systèmes de TI efficaces, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation ou avoir des répercussions éventuellement défavorables découlant d'une modification des lois et des règlements relatifs à la cybersécurité ou engendrer le vol de la propriété intellectuelle ou des renseignements confidentiels de la Société, de ses clients ou de ses fournisseurs. Si l'un ou l'autre des événements susmentionnés (ou d'autres événements liés à la cybersécurité) survenait, la Société pourrait subir un certain nombre de conséquences, notamment une atteinte à sa réputation, un avantage concurrentiel moindre et des répercussions négatives sur ses occasions futures, ce qui pourrait lui nuire considérablement.

FLUCTUATIONS DU COURS DES ACTIONS

Le cours du marché des titres de nombreuses sociétés, en particulier des sociétés au stade du développement, connaît de fortes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Rien ne garantit que des fluctuations du cours de l'action de la Société ne se produiront pas. Plus particulièrement, les fluctuations peuvent être exacerbées si le volume des opérations sur les actions ordinaires de la Société est faible.

ABSORPTION DES COÛTS ET BONS DE COMMANDE

Surtout en ce qui concerne ses activités dans le secteur du transport et compte tenu des tendances actuelles dans ce secteur, la Société subit une pression constante pour absorber les coûts liés à la conception et au développement de produits, à l'ingénierie, à la gestion des programmes, aux prototypes et à la validation. En particulier, les fabricants demandent aux fournisseurs de payer les coûts susmentionnés et de les recouvrer par l'entremise du prix à la pièce du composant concerné. Les volumes de contrats pour les programmes des clients qui ne sont pas encore en production sont fondés sur les estimations des clients de la Société concernant leurs propres niveaux de production futurs. Toutefois, les volumes de production réels peuvent varier considérablement par rapport à ces estimations en raison d'une réduction de la demande des consommateurs ou de retards dans le lancement de nouveaux produits, souvent sans que le fournisseur ne reçoive de compensation de la part de son client fabricant. Les bons de commande types émis par les clients n'exigent pas qu'ils achètent un nombre minimal de produits de la Société. En ce qui concerne les programmes en cours de production, la Société est généralement incapable de demander des changements de prix lorsque les volumes diffèrent sensiblement des estimations de production utilisées au stade du devis. Si les volumes de production estimés ne sont pas atteints, les coûts de développement de produits, de conception, d'ingénierie, de prototype et de validation encourus par la Société pourraient ne pas être entièrement recouverts. De même, la pression sur les prix ou les réductions de volume futures effectuées par les clients de la Société pourraient également diminuer le montant des coûts amortis autrement recouvrables dans le prix à la pièce des produits de la Société. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. Bien qu'il soit généralement vrai qu'une fois que la Société reçoit un bon de commande pour les produits d'un programme de véhicules particulier, elle continue à fournir ces



produits jusqu'à la fin de ce programme, les clients pourraient cesser de s'approvisionner auprès de la Société pour diverses raisons, notamment le refus de celle-ci d'accepter des demandes de réduction de prix ou d'autres concessions.

ACQUISITIONS

La Société a acquis et pourrait continuer à acquérir des entreprises, des actifs, des technologies, des services ou des produits complémentaires, à des prix concurrentiels. La Société pourrait continuer à réaliser des acquisitions dans les domaines de produits qui ont été déterminés comme étant essentiels à sa stratégie d'affaires à long terme. Toutefois, en raison de la concurrence intense dans ces domaines stratégiques, la Société pourrait ne pas être en mesure d'acquérir les cibles nécessaires à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La réalisation de ces opérations présente des risques supplémentaires pour les activités de la Société. Les acquisitions sont assujetties à une série de risques inhérents, notamment la prise en charge de risques supplémentaires en matière de réglementation et de conformité, de prix, de chaîne d'approvisionnement, de matières premières, de relations de travail, de litiges, d'environnement, de régimes de retraite, de garantie, de rappel, de technologies de l'information, de fiscalité ou autres. Bien que la Société s'efforce de mener des contrôles diligents appropriés concernant les cibles d'acquisition, ces efforts pourraient ne pas toujours s'avérer suffisants pour cerner l'ensemble des risques et des responsabilités liés à l'acquisition, notamment en raison des facteurs suivants : un accès limité aux renseignements; des contraintes de temps pour mener les contrôles diligents; une incapacité d'accéder aux installations et/ou au personnel de la société cible; ou d'autres limitations inhérentes au processus de contrôle diligent. De plus, la Société pourrait déterminer les risques et les responsabilités qui ne peuvent pas être suffisamment atténués au moyen de protections appropriées, qu'elles soient contractuelles ou autres. La réalisation de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités ou la rentabilité de la Société. Le bénéfice que la Société tirera des acquisitions précédentes et futures est fortement tributaire de sa capacité à intégrer les entreprises acquises et leurs technologies, leurs employés et leurs produits au sein de la Société, et celle-ci pourrait devoir subir des coûts liés à l'intégration et à la rationalisation des installations (dont certaines pourraient devoir être fermées à l'avenir). La Société ne peut pas être certaine qu'elle réussira à intégrer les entreprises acquises ou que les acquisitions profiteront en fin de compte à la Société. Tout échec de l'intégration des entreprises ou tout échec de la Société à en tirer profit pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et ses résultats d'exploitation. Ces opérations pourraient également entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires de la Société ou une augmentation de la dette. De telles opérations pourraient impliquer des partenaires, et la formule utilisée pour déterminer les dispositions contractuelles de vente pourrait être soumise à divers facteurs qui ne sont pas facilement quantifiables ou estimés avant le moment de la vente (comme les conditions du marché et la détermination de la juste valeur marchande).

COÛTS DE LANCEMENT ET D'EXPLOITATION

Le lancement d'une nouvelle activité, dans une installation existante ou nouvelle, constitue un processus complexe dont le succès dépend d'un large éventail de facteurs, notamment l'état de préparation à la production de la Société et de ses fournisseurs, ainsi que des facteurs liés à l'outillage, aux équipements, aux employés, à la qualité initiale des produits et à d'autres facteurs. L'échec du lancement d'une nouvelle activité ou d'une prise de contrôle importante pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Des coûts de lancement importants ont été subis par la Société ces dernières années. Les processus de fabrication de la Société sont susceptibles de connaître des problèmes d'exploitation qui peuvent nuire à sa capacité de fabriquer ses produits en temps voulu ou de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Les installations de la Société contiennent des équipements complexes et sophistiqués qui sont utilisés dans ses processus de fabrication. Par le passé, la Société a connu des défaillances d'équipement et pourrait en connaître d'autres à l'avenir en raison de l'usure, d'erreurs de conception ou d'erreurs des opérateurs, entre autres, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité. De temps à autre, certaines divisions d'exploitation de la Société pourraient ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Une sous-performance considérable d'une ou de plusieurs divisions d'exploitation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité et les activités de la Société.

RISQUES CYCLIQUES

Une partie des activités de la Société est cyclique, notamment celles liées à l'industrie du transport. Elle dépend, entre autres facteurs, de la conjoncture économique générale en Amérique du Nord et ailleurs. Les volumes de vente et de production devraient être relativement stables en Amérique du Nord au cours des prochaines années, mais ces volumes sont incertains et pourraient diminuer à tout moment. Rien ne garantit que la production nord-américaine de camions en général ou de plateformes précises ne déclinera pas à l'avenir ni que la Société sera en mesure d'utiliser toute capacité inutilisée existante ou toute capacité supplémentaire qu'elle ajoutera à l'avenir. Une baisse supplémentaire continue ou considérable de la production de camions dans son ensemble ou par client ou par plateforme de client pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, ainsi que sur sa capacité à respecter ses engagements financiers actuels.

L'Amérique du Nord est une région clé en ce qui concerne la production de camions pour la Société et les résultats d'exploitation dépendent de la production de camions dans cette région par nos clients. En raison de la nature de ses activités, la Société est dépendante de plusieurs clients importants, de sorte que l'annulation d'une commande majeure par l'un de ces clients, la perte de l'un de ces clients pour quelque raison que ce soit ou l'insolvabilité de l'un de ces clients, la réduction des ventes de plateformes de camions de ces clients, ou le déplacement de la part de marché des camions dans lesquels nous avons un contenu important, ou toute baisse importante ou soutenue des volumes de production de camions en Amérique du Nord, pourraient réduire considérablement le chiffre d'affaires et/ou la rentabilité de la Société, et pourraient nuire de manière considérable à sa situation financière. Bien que la Société continue de diversifier ses activités, rien ne garantit qu'elle y parviendra.

RISQUE LIÉ AUX GARANTIES, AUX RAPPELS ET À LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, les clients demandent de plus en plus à chacun de leurs fournisseurs d'assumer les frais de réparation et de remplacement des produits défectueux qui soit sont couverts par une garantie du fabricant, soit font l'objet d'un rappel par le fabricant et qui ont été mal conçus, fabriqués ou assemblés par leurs fournisseurs. L'obligation de réparer ou de remplacer ces pièces, ou l'obligation de participer à un rappel de produit, pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les activités et la situation financière de la Société.

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES PRODUITS DE BASE

Le prix des principales matières premières et des principaux produits de base utilisés dans la production des pièces composites et du graphène, particulièrement le graphite, la résine de polyester, la fibre de verre et d'autres matières premières, tout comme le prix de l'énergie ont parfois été volatils. Dans la mesure où la Société est incapable de réduire à néant son exposition à la fluctuation des prix des principales matières premières et des principaux produits de base, notamment en concevant des produits à teneur réduite, en transférant les hausses de prix à ses clients ou autrement, les coûts additionnels encourus pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Une hausse des prix de l'énergie pourrait également avoir des répercussions sur les coûts de production ou de transport, ce qui pourrait en retour nuire à sa compétitivité.

HYPOTHÈSES RELATIVES AUX DEVIS ET AUX PRIX

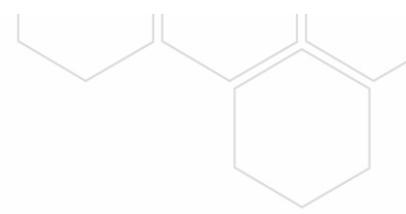
Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, le délai entre l'attribution d'une nouvelle commande et le début de la production varie généralement entre un an et trois ans. Étant donné que le prix des produits est généralement déterminé au moment de l'attribution, la Société est exposée à un risque de prix important en raison de l'évolution des coûts des intrants et des hypothèses relatives au devis entre le moment de l'attribution et le début de la production. L'impossibilité d'établir un devis efficace, ou la survenance d'un changement important du coût des intrants ou d'autres hypothèses relatives au devis entre l'attribution de la commande et la production, pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société souscrit une assurance pour couvrir les risques commerciaux normaux. Dans le cadre de ses activités de fabrication, certains risques et, en particulier, des événements catastrophiques imprévus ou inhabituels, notamment des explosions et des incendies, peuvent survenir. Il n'est pas toujours possible de souscrire une assurance complète contre de tels risques en raison de primes élevées, ou pour d'autres raisons. Si de telles obligations devaient survenir, elles pourraient réduire ou éliminer toute rentabilité future et entraîner une hausse des coûts et une baisse de la valeur des actions ordinaires de la Société.

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque de change, en raison principalement des dépenses et des ventes qu'elle effectue dans d'autres monnaies que ses monnaies fonctionnelles respectives, principalement en ce qui a trait au dollar américain. La direction a mis en place une politique qui oblige la Société à gérer son risque de change et qui impose des limites strictes sur les expositions maximales pouvant être conclues. Les ventes libellées en dollars américains ont représenté environ 42 % des ventes totales de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2021. Par conséquent, l'évolution du dollar canadien par rapport au dollar américain ajoute un élément de risque et d'incertitude pour la Société. Ces risques sont atténués par les achats de matières premières libellés en dollars américains. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour couvrir certains risques liés au dollar américain. La Société met en place des facilités de crédit lui permettant de conclure des opérations visant des contrats de change à terme ou des contrats à terme d'achat ou de vente d'options sur devises. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité de recourir à cette facilité en fonction des conditions du marché.



LITIGES

La Société a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec divers tiers, y compris des ententes d'approvisionnement, de distribution, de non-divulgateur, de consultation et de partenariat. L'interprétation des droits et des obligations découlant de ces accords est sujette à interprétation, et la Société pourrait être en désaccord avec la position adoptée par les diverses autres parties, ce qui pourrait entraîner un différend pouvant aboutir à un litige et occasionner des frais juridiques pour la Société. Vu la nature spéculative et imprévisible des litiges, l'issue de ces différends pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la Société.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

D'autres risques dont la Société n'est actuellement pas au fait ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également nuire à ses activités.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTS

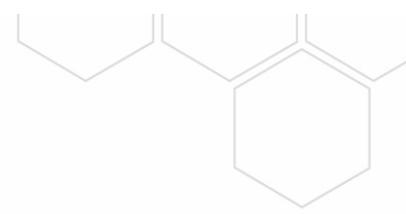
La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et des jugements quant à l'avenir. La direction examine périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur l'expérience historique, les changements dans l'environnement commercial et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs, que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Les estimations impliquent des jugements qui portent sur la base des informations dont elle dispose. Cependant, les estimations comptables pourraient donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif affecté au cours de périodes futures.

La Société a fondé ses hypothèses et ses estimations sur les paramètres disponibles lors de l'établissement des états financiers consolidés. Cependant, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les développements futurs peuvent changer en raison d'événements de marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent. Cette discussion porte uniquement sur les estimations que la direction considère importantes en fonction du degré d'incertitude et de la probabilité d'un impact significatif si nous avons utilisé des estimations différentes. Il existe de nombreux autres domaines dans lesquels nous utilisons des estimations sur des questions incertaines.

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables importants associés à la Société et à ses activités, se reporter à la section « Estimations et jugements importants de la direction dans l'application des méthodes comptables » dans la note 2 des états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020. La Société n'a pas eu à poser de jugements, faire des estimations et formuler des hypothèses importantes dans des domaines autres que ceux mentionnés dans les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes et modifications aux normes existantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les exercices futurs. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020 pour un complément d'information de ces normes et modifications.



CONTRÔLES ET PROCÉDURES

La responsabilité de l'information fournie dans ce rapport de gestion, ainsi que dans les états financiers consolidés, incombe à la direction. Lors de la préparation de ces états, des estimations sont parfois nécessaires pour déterminer les valeurs futures de certains actifs ou passifs. La direction estime que ces estimations ont été fondées sur des jugements prudents et ont été correctement reflétées dans les états financiers ci-joints.

Le Conseil d'administration supervise la direction à l'égard de sa responsabilité en matière d'information financière et de systèmes de contrôle interne. Le Conseil d'administration se réunit une fois par trimestre avec la direction et une fois par an avec les auditeurs indépendants pour examiner l'étendue et les résultats de l'audit annuel et pour examiner les états financiers cumulatifs et les questions relatives à l'information financière et au contrôle interne avant qu'il approuve les états financiers et les soumette aux actionnaires.

Contrairement au certificat requis en vertu du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« Règlement 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend pas de déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du règlement. Plus précisément, les dirigeants signataires qui déposent ledit certificat ne font aucune déclaration à l'égard de l'établissement et du maintien de ce qui suit :

- des contrôles ou autres procédures conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information qu'il incombe à la Société de présenter dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;
- un processus visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux dirigeants signataires de la Société de veiller à la mise en place de processus leur fournissant l'information suffisante pour qu'ils puissent formuler les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par les responsables d'un émetteur émergent sont soumises à des limites quant à la rentabilité. Les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109, peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des documents intermédiaires, annuels et autres rapports en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés.